

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Depuis de nombreuses années, notre Département s'attache à donner à ses aînés, les moyens les mieux adaptés pour vivre une retraite heureuse dans l'Indre.

Le Département de l'Indre a d'ailleurs été l'un des premiers départements à rejoindre la Fédération Française Dépendance (FFD), à l'origine de l'Accueil Personnalisé à l'Autonomie (APA).

Depuis la société a évolué, la durée de vie des personnes âgées sans dépendance s'est encore allongée et les modes de prise en charge ont changé.

En favorisant le maintien des seniors à domicile, le Conseil Départemental a permis à de très nombreux habitants de l'Indre de continuer à vivre dans leur cadre familial le plus longtemps possible. C'est une victoire pour la qualité de vie des aînés. Nous pourrions nous en féliciter.

Un autre combat doit désormais être livré. Celui du renforcement par l'Etat, des moyens destinés aux seniors. En effet, les établissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) accueillent désormais des résidents qui nécessitent une prise en charge médicale importante.

En disant cela nous souhaitons aussi rendre hommage à tous les agents qui accompagnent les personnes âgées en établissement. Leur tâche est éprouvante, difficile et absolument indispensable.

Cet enjeu est un enjeu de santé publique mais s'est aussi bien plus. Il implique des priorités que notre société, seule, ou non, accorde à une partie importante de sa population.

Pour sa part, notre groupe a proposé d'inscrire plus de 3,5 milliards d'euros pour la modernisation des EHPAD et l'aménagement des logements des particuliers lors du vote du budget Préféré en janvier dernier.

Nous le faisons alors que le besoin de maintenir des dépenses sociales, qui était de 67 milliards d'euros en 2017, devait s'établir à 82 milliards d'euros en 2018. Soit, plus de 15 milliards d'euros supplémentaires. Malgré les fortes contraintes, la majorité départementale maintient l'aide aux plus fragiles.

À l'appui des moyens que nous déployons pour favoriser le maintien à domicile et moderniser les établissements, il est urgent que l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS) basent des choix sur les 6-7 millions d'indivus indispensables pour de nombreuses personnes et de nombreuses familles.

Le Département continuera d'accompagner les seniors dans toutes les étapes de leur vie en valorisant leur rôle actif dans la société. Nos aînés sont une très grande richesse pour la transmission aux nouvelles générations d'un patrimoine exceptionnel d'expériences, de valeurs, de connaissances et savoirs de disponibilité.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLERIVE, Régis BLANCHET, Michel BILM, Olivier BLONDEAU, Michel BLOKOWSKI, Michel BRUM, Serge DESGOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVAL, Marc FLEURET, Jean-François FUGON, Bruno JERBA SQUIN, Lydie LADOU, Marie-Jeanne L'ESPÉRANCE, Gérard MAILLET, Frédérique MÉRAUCOU, Chantal MONUSANT, Françoise PERDIE, Florence PETREZ, Michèle SILLERON.

MARPA, EHPAD, MAINTIEN À DOMICILE : QUELLES RÉPONSES AU VIEILLESSEMENT ?

Dans moins de vingt ans, 30 % de la population française aura plus de 60 ans, avec une baisse des revenus, la retraite peut s'avérer difficile à assumer, quand des problèmes de santé se font jour. Peut-on se contenter d'appliquer des règles comptables quand on parle de vieillir dans la dignité ? Le niveau de fragilité des résidents ne cesse de s'élever depuis des années, quand l'encadrement en personnel, lui, n'a pas évolué, et que aujourd'hui un

profond malaise chez les personnels et les directeurs des établissements pour personnes âgées. La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement a permis de mobiliser plus de 750 milliards d'euros pour l'accompagnement à domicile. Il est plus urgent de faire la même chose, maintenant, en direction des établissements. Le montant de 3 aide soignantes supplémentaires dans chacun des 7 400 Ehpad de France, coûterait environ 100 milliards

d'euros. Une somme qui représenterait seulement 22 % de la suppression de l'ISF. Il s'agit là non d'un choix budgétaire mais bien d'un choix politique.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil Départemental : Lucie BARBERO, Jean-Clément GILM, Michel BOURGELI, Marlène CHAMPUD, Jocelyne GRAMEL, Jean PETITPÉTRI.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'avril 2018

1 DOCUMENT Publié le 21 avril 2018



Tribune libre d'avril 2018

PDF - 106.08 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36